

Direction des Affaires Juridiques
Pôle Vie Institutionnelle et normes Internes
147 rue de l'Université
75 338 Paris Cedex 07 - France
Tél. : + 33 1 (0) 1 42 75 90 00
Fax : + 33 1 (0) 1 47 05 99 66
www.inra.fr



DEC190047DAJ
Décision du 03/10/2019 portant délégation de pouvoirs à
M. Sylvain LABBE, Président du Centre de recherche Occitanie-Montpellier

Le Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique,

Vu le Code Rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R 831-6 et R. 831-8,

Vu le décret du 20 juillet 2016 (JO du 21 juillet 2016) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut National de la Recherche Agronomique, à compter du 27 juillet 2016,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'INRA en date du 13 octobre 2016 donnant délégation de pouvoirs au Président de l'INRA,

Vu la décision du 30 avril 2019 portant nomination de M. Sylvain LABBE en qualité de Président du Centre de recherche Occitanie-Montpellier à compter du 1^{er} mai 2019,

Décide :

Article 1 :

Délégation de pouvoirs est donnée à M. Sylvain LABBE, Président du Centre de recherche Occitanie-Montpellier, à l'effet de déposer une demande d'autorisation de défrichement établie pour le transfert de la collection de ressources génétiques vignes « Vassal-Montpellier » de l'INRA, située au domaine de Vassal à Marsellan, sur le site de l'unité expérimentale INRA Pech Rouge à Gruissan.

Article 2 :

La présente décision sera communiquée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et publiée par voie d'affichage au Centre-siège de l'INRA.

Fait à Paris, le 03/10/2019

Le Président de l'Institut National
de la Recherche Agronomique,

Philippe MAUGUIN